

**Dossier R-4043-2018 –
Demande relative au plan directeur de Transition énergétique Québec (TEQ)**

No	Demandeur	Référence	Engagement	Date de dépôt de l'engagement
Général				
1	Tous	NA	Déposer l'ensemble des autres présentations de TEQ faites lors de la séance de travail du 26 juillet 2018 <i>six SC</i>	Semaine du 30/07/2018
Approche retenue pour sélectionner et prioriser les mesures et initiatives du Plan directeur				
2	RTIÉÉ	NA	Déposer les portraits sectoriels et les études de potentiel technico-économiques par forme d'énergie déjà disponibles et utilisés aux fins de l'élaboration du Plan directeur <i>par TRQ</i>	
3	Énergir	NA	Vérifier si des analyses coût-bénéfice ont été faites pour chaque mesure incluse au Plan directeur (mesures portées par TEQ et par les ministères et organismes), en \$/PJ, en \$/litre ou en \$/tonne de CO ₂ et, le cas échéant, les déposer. Préciser si ces analyses ont été utilisées aux fins de l'élaboration du Plan directeur.	
Méthode retenue pour déterminer les impacts énergétiques attendus des mesures du plan directeur sous la responsabilité de TEQ, des ministères et des organismes				
4	Régie	Pièce B-0018	Rédeposer le tableau de la pièce B-0018 en y précisant, par mesure, le nombre de participants prévus, les économies unitaires (en termes de GJ, de litres et de tonnes de CO ₂ équivalent), les hypothèses retenues en termes de consommation de la clientèle visée, les taux des effets de distorsion appliqués et l'effet tendanciel considéré (inclus ou pas), Spécifier, pour les mesures DC, à quelle autre mesure l'impact a été comptabilisé. Préciser, pour les mesures IND, le moment où l'impact sera connu et comptabilisé.	<i>dans la mesure où cette mesure est disponible</i>

**Dossier R-4043-2018 –
Demande relative au plan directeur de Transition énergétique Québec (TEQ)**

		Préciser si la réduction de la consommation d'énergie (colonne 2, en PJ) a une incidence sur la réduction de consommation de produits pétroliers (colonne 3, en litres) et vice-versa.	
5	ACIG-AQCE-CIFQ	Pièce <u>B-0018</u>	Expliquer pourquoi certaines mesures (par exemple Technoclimat) ne présentent aucun bénéfice énergétique.
6	ACIG-AQCE-CIFQ	Pièce <u>B-0018</u>	Clarifier la présentation des résultats annuels du tableau de la pièce B-0018 : ces résultats sont-ils strictement annuels (nouveaux participants) ou cumulatifs ?

Représentant pour TEQ :  Date : 26 juillet 2018

Représentant pour la Régie :  Date : 26 juillet 2018

TEQ communiquera avec le Secrétariat le 30/07/2018 pour préciser les dates de dépôt des engagements 2 à 6